

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 09 janvier 2017

Etaient présents : J. Breuil, P. Cart-Lamy, A. Dauguy, S. Faivre, G. Cellier, F. D'Amato , JC Goy , S. Galimard, E. Gardier-Jacquot, J. Henry-Leloup

Etaient absents excusés : Y. Billod-Laillet (procuration à JC Goy), C. Dauphin, F. Lopez (procuration à J. Breuil)

Absent : F. Mercet

Secrétaire de séance : Pascal Cart-Lamty

➤ Approbation compte rendu conseil municipal

Le compte rendu du conseil municipal du 16 novembre 2016 est soumis à l'approbation des conseillers municipaux,
Le compte rendu est adopté avec 8 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

➤ Election d'un 4^{ème} représentant de la commune à la nouvelle Communauté de Communes

Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2016-12-16-001 fixant le nombre de siège du conseil communautaire de la communauté de communes Loue Lison ;
Considérant que le nombre de siège pour la commune de Quingey est fixé à 4, il convient d'élire un conseiller supplémentaire ;
Considérant que les conseillers communautaires concernés sont élus par le conseil municipal parmi ses membres au scrutin de liste à un tour ;
Considérant que seule Jacqueline HENRY-LELOUP s'est portée candidate ;
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal procède à l'élection du conseiller communautaire supplémentaire :
Nombre de votants : 10
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 10
Siège à pourvoir : 1
Jacqueline HENRY-LELOUP est élue à l'unanimité des membres présents conseiller communautaire.

➤ Changements locataires bâtiments communaux

- Maison médicale : Suite au remplacement de Mme Myotte, par Mme Jouillerot Delphine il convient de résilier le bail au nom de la SCM Bulle/ Gibey/Myotte et de refaire un bail au nom de la SCM Bulle/Gibey/Jouillerot

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres :

- Autorise la résiliation du bail entre la mairie de Quingey et la SCM Bulle/ Gibey/Myotte pour un local de la maison médicale, à compter du 1^{er} janvier 2017
- Accepte le bail à l'identique au nom de la SCM Bulle/Gibey/Jouillerot à compter du 1^{er} janvier 2017
- Autorise le maire à prendre et à signer tout acte y afférent

- Logement : Suite au départ de Mr Guyenet Antoine, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
 - Accepte la résiliation du bail de location du logement au 3 rue du Gey au 01 février 2017
 - autorise le remboursement de la caution soit 198.28 €
 - Accepte de louer ce logement à Mr Courvoisier Franck pour un loyer mensuel de 200 €, révisable à compter du 1^{er} janvier de chaque année en fonction des variations de l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre de l'année précédente

➤ Informations

Date prochains conseils municipaux :

- mercredi 25 janvier 2017, le maire propose de recevoir les 2 candidats pour la gestion du camping en début de réunion
- mercredi 15 février 2017